

Compte-rendu du Bureau du Conseil de Quartier de l'Est croix-roussien
du lundi 12 décembre 2005, à 18 h 30, à la MJE, rue Dumont d'Urville

Présents : Eric CAZIN, co-président Elu, Adjoint aux Affaires Scolaires,
Philippe SORNAY, co-président Habitants,
Monique PIGNARD, C.I.L. Sauvons les Pentes de la Croix-Rousse,
René CLOCHER, La Croix-Rousse n'est pas à vendre,
Yves BOTTON, Nicole CARCAN-CHANEL, Fernand CHAMBON,
Eric DUBOIS, Christophe LABARRE, Jacques DINARES, Guy MORET,
représentant les habitants.
+ M. LAVIGNE, Directeur de la M.E.J.
+ Hélène BENARD et René BRIGHI, représentant l'Association Croix-Rousse Citoyenne
+ 2 habitants : Fatima BERRACHEM, Jacques RETY

Absentes non excusées : Annie-Laure COLOMB-REIMAN
Sophie SELLES.

Intervention de M. LAVIGNE

M. LAVIGNE expose les actions menées par la M.E.J. à l'occasion du carnaval, en partenariat avec la Crèche MELBA, la crèche Saint BERNARD et le Centre Social.

Chaque année à l'occasion du carnaval un thème est choisi. L'an dernier, le thème était le tri des déchets. Cette année le thème sera la couleur.

La M.E.J. se demande comment étendre ce carnaval et définir ce qui est à faire sur le quartier. Après discussion avec Eric CAZIN, il a été décidé de faire participer le Conseil de quartier Croix-Rousse Est à l'organisation et au financement pour 200 €. .

Le financement du carnaval de la M.E.J. par la Mairie est de 4 000 €. Le coût total s'élève à 8 000 €.

Le carnaval est annoncé par les enfants qui déposent des boîtes chez les commerçants afin que leurs clients mettent des messages sur ce qui ne va pas dans le quartier et ensuite ces messages seront brûlés.

En 2006, le carnaval aura une ampleur plus importante. Il y aura des musiciens, des troubadours, des poneys, des pousse-pousse pour porter les bébés, pousse-pousse qui seront traînés par des vélos. Le défilé passera dans les rues centrales de la Croix-Rousse. Il aura lieu le dernier mercredi du mois de mars, soit le 29 mars 2006.

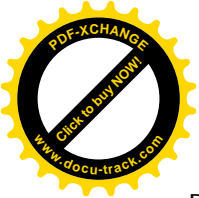
Philippe SORNAY rappelle que par ailleurs, le rôle du Conseil de quartier est de faire remonter aux élus les demandes des habitants et d'être un lien entre la municipalité et les habitants.

Commission Evènements

Cette Commission se compose des trois personnes suivantes : Guy MORET, Hélène BENARD et René BRIGHI.

Intervention de Fatima BERRACHEM

Fatima BERRACHEM a envoyé un mail sur le site se plaignant du danger représenté par le croisement de la rue Aimé Boussange avec la rue d'Austerlitz. Le problème a été rapporté à la mairie et la réponse a été que ce croisement sera revu lors de la mise en place de l'esplanade du Gros Caillou fin 2006. Le Conseil de quartier demande une mesure transitoire de sécurité. Eric DUBOIS propose que la mairie envoie un technicien sur le site et s'occupera de prendre contact avec la mairie à ce sujet.



Point sur la réponse du Maire de LYON au sujet de la vogue

Le Maire de LYON a acté la demande du Conseil de quartier. Lors de la dernière réunion concernant l'esplanade du Gros Caillou, les organisateurs ont préféré en rester à des échanges qui concernaient directement l'aménagement du parc

La question de la vogue sera abordée au cours d'un CICA au printemps 2006 dont le thème sera les festivités croix-roussiennes.

Commission Vogue

Elle se compose de Guy MORET et Yves BOTTON.

Ceux-ci demandent au conseil s'il est nécessaire de rédiger une nouvelle lettre. La lettre du Conseil de quartier parlait de la vogue et le Maire de LYON a répondu en parlant seulement du stationnement.

La Commission Vogue prépare un courrier qui reprend les points sur lesquels elle n'est pas satisfaite de la réponse du Maire de LYON en reposant les questions sans réponse.

Ce courrier sera transmis à Philippe SORNAY pour avis et modifications éventuelles avant sa signature.

Commission Déplacements et Stationnement

Elle se compose d'Eric DUBOIS et Yves BOTTON. Eric DUBOIS a reçu une lettre d'une habitante qui a écrit sur le forum.

Eric DUBOIS pense qu'il y a suffisamment de réunions pour se tenir informé. Il est partisan de faire des micro-actions.

Commission Propreté

Elle se compose de Nicole CARCAN-CHANEL, René CLOCHER et Jacques DINARES

Cette Commission se plaint de n'avoir pas de réponse malgré les interlocuteurs. Elle propose de se regrouper avec les trois autres Conseils de quartier croix-roussiens. Tout d'abord, il faudrait organiser une réunion mais en apportant des propositions de sujets : voirie, collecte de bacs verts et ordures ménagères, déjections canines, tags. Pour ces derniers, il est possible aux habitants de passer un contrat avec la mairie pour leur nettoyage. Le coût est de 60 € le mètre carré.

La Commission Propreté veut proposer aux 4 conseils de quartier un Comité permanent de suivi. Elle demande que l'on puisse noter le nombre de passages des cantonniers par semaine afin d'actualiser celle obtenue par Nicole CARCAN CHANNEL en 2003. Elle a déjà fait une liste des points les plus sensibles.

Le Comité de suivi devrait contrôler les tags et noter quand les bacs sont pleins. Les agents de maîtrise doivent surveiller les bacs non rentrés et non vidés.

Bilan de l'intervention du député de la circonscription

Emmanuel HAMELIN a exposé sa politique et répondu aux questions du Conseil de quartier.

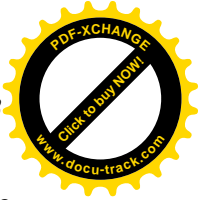
CICA du 29 novembre 2005 concernant le développement économique de l'arrondissement

Il s'agissait d'une réunion intéressante car il a été fait le bilan du commerce dans l'Est croix-roussien. Cette réunion a donc été très positive.

René CLOCHER souligne le fait que depuis la disparition du magasin ROBINSON, il manque un commerce de bois à la découpe. Il manque également une jardinerie.

Observation faite sur le peu de commerces du cours d'Herbouville.

La Croix-Rousse a un rayonnement au-delà du 4^{ème}, des habitants du Nord de l'agglomération lyonnaise, en provenance de Caluire, Rillieux, Rochetaillée, Neuville venant effectuer leurs achats dans notre arrondissement.



Lors de ce CICA, il a été question de la vogue sur le plan économique. Elle est forcément positive pour les restaurants et les bars. Le président du C.R.A.C, Jacques DESCOURS, a jugé que la vogue a été mal organisée cette année. Il y a trop de machines à sous. Le C.R.A.C., comme le conseil de quartier, trouve qu'il y a une dérive dans le choix des manèges.

Urbanisme

Dans notre secteur, le Conseil observe qu'il est invité à des réunions pour entériner des décisions déjà prises. Les règles d'urbanisme ne laissent que peu de pouvoirs au maire d'arrondissement. Le P.L.U. qui remplace le P.O.S. est décidé. Les communes ne veulent plus qu'on prenne leurs terres agricoles

Une ville écologique a répondu Eric CAZIN, se doit d'accepter une certaine densification afin de lutter contre l'étalement urbain générateur d'embouteillage et de pollution. Sur ce sujet, les avis sont partagés.

La Croix-Rousse a 10 % d'habitants en plus au dernier recensement.-

Le conseil de quartier se pose la question de savoir comment il pourrait être plus associé en amont à la politique de notre secteur en matière de construction ?

Il est précisé que les bâtiments occupés par la M.E.J. appartiennent à la mairie.

La M.E.J. sera délocalisé en 2010. Le Conseil de quartier désire faire savoir à la mairie dès maintenant qu'il s'intéresse à sa nouvelle localisation et demande que la question soit abordée dans les prochaines échéances électorales. La mairie ne sait pas encore ce qu'elle va installer dans les locaux libérés par la M.E.J.

Un très important projet de construction sur le terrain des Frères Lassaliens rue Deleuvre et rue Henri Chevalier soulève l'opposition des riverains. Il n'y aura pas de commerces, mais des logements de standing et des logements sociaux.

Relations avec les élus

Ce sujet est reporté à la prochaine réunion

Questions diverses

Pour les illuminations du 8 décembre, l'accompagnement financier des illuminations de la Grande rue est valorisé par la Ville à hauteur de 50%, sur le principe d'1 euro investi par le C.R.A.C // 1 euro subventionné par la Ville, soit 26.000 eur pour la Ville de Lyon. Pour 2006, le financement devrait être identique.

Un élu du 6^{ème} arrondissement, M. LEVOIR, a demandé s'il pouvait venir assister à une réunion du Bureau du Conseil de quartier. Accord du Conseil de quartier à l'unanimité pour lui permettre de venir.

Date prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le lundi 9 janvier 2006, à 18 h 30, à la M.E.J.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 40.